

Florange

Le château de Bétange, nouveau labo pour les chercheurs du CNRS

Le château de Bétange, à Florange, a été retenu avec quatre autres sites en France pour faire l'objet d'études sur le rôle joué par les monuments historiques dans la préservation de la biodiversité. Des chercheurs de plusieurs universités et du CNRS vont être mobilisés sur le sujet.

Il suffit de lever les yeux pour s'en convaincre. Les monuments historiques – châteaux, citadelles, remparts, abbayes – constituent des îlots de biodiversité au milieu de zones urbaines denses. Des espèces végétales et animales, parfois rares et protégées, y ont trouvé refuge.

Deux universités et le CNRS partenaires

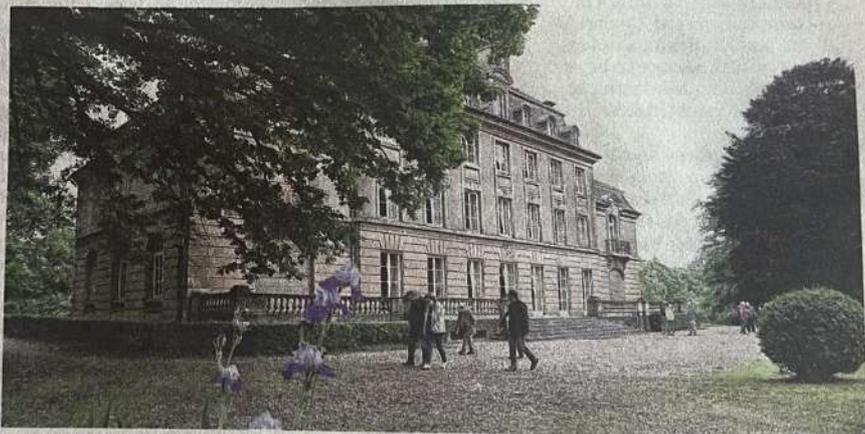
Selon l'association La Demeure historique, à laquelle adhèrent 3 000 propriétaires-gestionnaires de monuments historiques, « les inventaires d'espèces remarquables et protégées montrent que nombre d'entre elles se réfugient dans les enclaves et au cœur même du bâti ancien, dans ses anfrac-

tuosités et recoins. » Ce constat établi, l'association a noué un partenariat avec plusieurs universités (Paris-Saclay, Picardie), l'école d'architecture de Versailles et le CNRS, pour lancer le premier observatoire « monuments historiques et développement durable ».

L'objet de cette étude est de tisser un lien entre préservation du patrimoine culturel et préservation de la biodiversité.

Les chercheurs s'évertueront à déterminer des indicateurs fiables pour mesurer le rôle des monuments historiques dans la préservation du vivant. À terme, des objectifs ciblés pourraient être fixés aux propriétaires-gestionnaires.

Cette étude est une première. « Une telle approche n'existe pas encore car patrimoine culturel et patrimoine naturel ont été séparés par le grand partage entre nature et culture. Or, avant la déconnexion permise par les énergies fossiles, aucun château, abbaye, fort ne pouvait être habité sans se nourrir d'un territoire environnant soigneusement géré et conservé », commente l'association de sauvegarde du site de Bé-



Le château de Bétange, à Florange, abrite une multitude d'espèces animales protégées, ainsi qu'une flore dense et remarquable. Photo Philippe Neu

tange, dans un communiqué. Le château et son jardin ont été retenus pour être l'un des cinq sites pilotes en France, avec le domaine de Bord (Haute-Vienne), les forges de Paimpont (Ille-et-Vilaine), le château de Carneville (Manche) et le château de Verderonne (Oise).

Ces cinq sites serviront de laboratoire pour établir une méthodologie de référence, appli-

cable par la suite partout ailleurs.

Un refuge pour les espèces protégées

Pour rappel, le site de Bétange – son château et son parc de 65 hectares – abrite 67 espèces d'oiseaux dont 53 protégées, 13 espèces de chauves-souris protégées, des amphibiens, reptiles et autres mammifères, pro-

tégés également. Le parc est aussi reconnu pour ses arbres remarquables, ses 151 marronniers qui bordent son allée, et son chêne cinq fois centenaire, le plus vieux de Moselle.

Un « poumon vert » menacé par le futur barreau autoroutier A31bis, dont l'emprise pourrait effleurer le parc et son château.

● Damien Golini